

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
TONNERRE
N° 2025 / 034**

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : 26

Présents : 19

Exprimés : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept février, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 11 février 2025.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Pascal LENOIR, Sylviane TOULON, Gaëlle BENOIT, Chantal PRIEUR (adjoints), Michel DROUVILLE, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Jocelyne PION, Marie-Laure BOIZOT, Sophie DUFIT, Guy ROY, Jean-François FICHOT, Nicole ELBACHIR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Silvia LARRANDART, Laurent LETRILLARD, Nabil HAMAM.

Absents représentés : Bernard CLEMENT, Jeanine CALCIO GAUDINO, Bahya BAILICHE, Dominique AGUILAR.

Absents excusés : /

Absents non excusés : Lucas MANUEL, Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI.

Secrétaire de séance : Gaëlle BENOIT.

Nomenclature @CTES : Finances / Subventions

FINANCES

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025

- Vu le budget primitif 2025 ;
- Vu l'avis favorable de la commission en charge de la culture, du sport, de la jeunesse, de l'animation de la ville et de la vie associative du 20/01/2025 ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

- D'accorder les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées :

SPORT

	2024	2025
Association sportive du collège Abel Minard	300 €	300 €

CULTURE ET ANIMATIONS DIVERSES

Académie de Musique Ancienne de Tonnerre (AMAT)	1 900 €	1 900 €
Action artistique	2 000 €	2 000 €
Amicale des Sapeurs-pompiers de Tonnerre	1 500 €	1 500 €
Association « Le café des glaces »	2 000 €	2 000 €
Association pour la vie et le développement en Bourgogne	2 000 €	2 500 €
Caisse à savon	1 500 €	1 500 €
Chœur du Tonnerrois	550€	550 €
Danses du Tonnerre	500 €	500 €
De l'ombre à la lumière	/	400 €
KAZ21	/	1 000 €
Les 12 coups de Tonnerre	/	1 000 €
MJC du Tonnerrois	2 000 €	2 000 €
Musique en Tonnerrois	1 200 €	1 200 €

Orchestre d'Harmonie de la Ville Tonnerre	4 000 €	
Stoncca Live	2 500 €	8 000 €
Vinées Tonnerroises	1 000 €	1 000 €

SOCIAL

Adavirs	600 €	600 €
Centre d'info. Sur les droits des femmes et des familles	350 €	350 €
Favec Conjointes Survivants et Orphelins	150 €	150 €
Lady cat	400 €	400 €
Les restaurants du Cœur	550 €	550 €
Scouts de France Notre-Dame de Tonnerre	200 €	200 €
Secours Catholique	1 200 €	550 €
Secours Populaire	550 €	550 €
Visite des malades en étab. Hospit. Et maison de retraite	250 €	250 €

SCOLAIRE

APEC association parents élèves	500 €	500 €
---------------------------------	-------	--------------

- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif de l'exercice 2025.
- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer les documents afférents aux manifestations proposées par les associations.

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH

Maire de Tonnerre

